

## Procès-Verbal de la réunion pour la Commission Communale de l'Accueil (CCA)

Lundi 20 novembre 2023 à 20h00 – Salle de réunion du CPAS

### Ordre du jour

- 1) Accueil des participants
- 2) Approbation du PV de la CCA du 18/09/2023
- 3) Approbation de l'évaluation du programme CLE
- 4) Rapport de l'état des lieux 2023 – résultats, échanges, approbation
- 5) Propositions des objectifs prioritaires pour le prochain programme CLE
- 6) Approbation du rapport d'activité 2022-23 et du plan d'action 2023-24
- 7) Divers

### Présents / Excusés / Absents

Nombre de participants : Présents / Excusés / Absents

C1 Politique / C2 Ecoles / C3 Parents / C4 Opérateurs ONE / C5 Clubs sportifs

POSTE	PRÉNOM	NOM	P/E/A	
Président	Tanguy	WERA	P	TaWe
Effectif	Julie	COX	A	
Effectif	Vanessa	LABRUYERE	A	
Suppléant	Didier	GILKINET	A	
Suppléant	Jeanine	LEFEBVRE	A	
Suppléant	Yvonne	VANNERUM	A	
Effectif	Dorothée	GAZON	A	
Effectif	Dominique	SALMON	E	
Effectif	Delphine	COLLARD	A	
Suppléant	Caroline	JACQUEMIN	E	
Suppléant	Marc	MATHIEU	A	
Suppléant	Yvette	ORBAN	E	
Effectif	Marie-Pierre	VANDEBEEK	E	
Effectif				
Effectif				
Suppléant	Donatienne	DEFOUR	E	
Suppléant	Olivier	PIRNAY	E	
Suppléant	Carolina	MARCOTTE	P	CaMa

Effectif	Denis	JORIS	P	DeJo
Effectif	Lydie	NOIRFALISE	P	LyNo
Effectif				
Suppléant	Catherine	BOULANGER	P	CaBo
Suppléant	Dominique	HERMANS	A	
Suppléant	Géraldine	VILVORDER	A	
Effectif	Christophe	COLLARD	A	
Effectif	Ingrid	GABRIEL	E	
Effectif				
Suppléant	Nicole	BONMARIAGE	P	NiBo
Suppléant	Philippe	BODSON	A	
Suppléant	Ingrid Raphaëlle	THIANGE SKYLITSIS	E	
ONE	Dominique	THIELEN	P	DoTh
Province	Thierry	CHRISTIAENS	A	
Secrétaire	Rachel	BOUHY	P	CATL

Le président ouvre la séance à 20h05 et remercie les participants pour leur présence.

## 1) Accueil

Malgré l'absence de représentants pour les écoles, la réunion est maintenue. Le calendrier ne permet pas de reporter les points à l'ordre du jour.

## 2) Approbation du PV de la réunion du 18 septembre 2023

Pas de commentaire ou de correction.

⇒ *Le PV est approuvé à l'unanimité.*

## 3) Approbation de l'évaluation du programme CLE 2019-2024

Pas de commentaire ou de correction.

⇒ *Le rapport est approuvé à l'unanimité.*

## 4) Rapport de l'état des lieux 2023

Lecture, recueil des commentaires et réalisation de la synthèse en commun :

### **Proposition de synthèse :**

Pour cet état des lieux, après 3 programmes CLE depuis 2009, le service ATL souhaitait élargir l'enquête à la petite enfance et à la jeunesse. Dans l'absolu, bien que le nombre de parents ayant répondu ne soit pas très élevé, il est suffisamment significatif pour Stoumont. Les opérateurs d'accueil ainsi que le personnel de l'accueil ont été participatifs. Le seul manque réside au niveau des écoles.

### **Accueil Temps Libre**

Globalement, l'ensemble du secteur 3-12 ans est satisfait. Les opérateurs ne soulignent aucun manque ou besoin particulier.

Le personnel de l'accueil extrascolaire dans les écoles souhaite une meilleure reconnaissance de son travail, des horaires continus et non des coupés, et une valorisation salariale.

Un lieu centralisé est souhaité par les parents pour réunir des activités aussi bien multidimensionnelles que culturelles, sportives ou citoyennes. Il pourrait également rassembler les jeunes pour des activités de type scoutisme. Des aménagements de jeux extérieurs, demandés par les enfants, y seraient les bienvenus. L'Administration communale investit dans les aménagements des cours d'école. Cependant, les modules sont très coûteux. Les installations se réalisent donc par étape.

### **Petite enfance**

Le manque de places d'accueil pour la petite enfance est un gros problème. Une seule crèche de 14 places pour toute la commune est située à Chevron. Ce qui crée pour les parents habitant à l'opposé, du côté de Moulin du Ruy, La Gleize ou Lorcé, une difficulté supplémentaire, par le détour occasionné, même si le nombre de places était suffisant. Le projet d'une nouvelle crèche communale à La Gleize de 14 places est d'ores et déjà pleinement intégré aux plans de construction du nouveau bâtiment MR-MRS-Résidences Services des Heures-Clares, un subside plan-cigogne a été validé pour celui-ci est garanti pour la construction et une part du personnel moyennant le respect des délais impartis. Une autre difficulté est le peu d'attrait de la fonction d'accueillante d'enfants à domicile (journées longues, investissement dans le matériel et l'aménagement intérieur, salaire faible). L'ambition serait de tendre vers un équilibre au niveau de l'accueil de la petite enfance sur les années à venir.

### **Jeunesse**

Le secteur jeunesse évolue lentement mais sûrement. Il est encore peu connu des parents. Un soutien au niveau diffusion des actions menées serait certainement judicieux. Une enquête réalisée directement auprès des jeunes est programmé et budgété pour l'année 2024 pour connaître leurs souhaits.

### **Mobilité**

Le point noir est celui de la mobilité. Le constat est le même depuis de nombreuses années avec peu de solutions possibles. Encourager l'utilisation du vélo électrique demande en amont de créer des infrastructures pour favoriser son utilisation comme des bornes de recharge aux abords des écoles. Cependant, il est utopique de penser que l'ensemble des usagers potentiels modifiera ses comportements alors que nombreux sont les parents qui, après avoir déposé les enfants, doivent se déplacer en voiture pour rejoindre leur lieu de travail. La Stoumobile, bus social du CPAS, permet le transport des enfants des écoles de la commune vers les activités centralisées du mercredi de l'ATL communal. Il est déjà en soi un début de solution mais bien souvent le nombre de places est insuffisant. Le minibus n'est également disponible structurellement qu'à cette occasion pour l'ATL.

### **Commentaires :**

- ✓ Il est prévu d'équiper les écoles communales en jeux extérieurs
- ✓ Des fonds sont dégagés pour réaliser un état des lieux sur les besoins de la jeunesse
- ✓ Plus d'accueil plaine pas possible pour le moment car l'effectif d'encadrement n'est pas suffisant
- ✓ Le Fagotin souhaitait créer une unité scout. Le démarrage est compliqué, il est difficile de trouver des animateurs et du temps à consacrer à la mise en place
  - ⇒ *débauchés ceux de Stavelot ou de Spa ? Les jeunes sont en kot la semaine donc absent de la commune, donc difficulté supplémentaire d'organiser des réunions. Parents animateurs ?*
- ✓ un lieu centralisé dédié à l'ATL et jeunesse (local scout) ?
  - ⇒ *la buvette du Club de foot de Stoumont semble a priori un bel endroit. Cohabitation avec le foot possible ?*

La synthèse sera intégrée dans le rapport et le PCLE

## **5) Propositions des objectifs prioritaires pour le prochain programme CLE**

- 1 Continuité du développement de la qualité sur les lieux d'accueils, en période scolaire, matin et soir : formation du personnel, fournitures et matériel adaptés, aménagement des locaux et des espaces extérieurs ;
- 2 Continuité du développement de la qualité de l'accueil lors des ateliers du mercredis après-midi : partenariats internes à la commune et extérieurs, création d'activités (grand-)parent-enfant (activités intergénérationnelles), thématiques diversifiées (nature, sport, culture, citoyenneté), formation des animateurs ;
- 3 Développer l'offre et la qualité de l'accueil lors des vacances scolaires : diversification des partenariats et des thématiques (nature, culture et citoyenneté), augmentation de la couverture et des plages horaires, formation des animateurs ;
- 4 Continuité du soutien communal aux parents et aux partenaires (financier, logistique, moral) ;
- 5 Adapter et diversifier les canaux de communication : création d'une page FB propre à l'ATL, diffusion par le bulletin communal des activités des partenaires, newsletter « ATL-info », brochures vacances (détente, printemps, été et automne), pages Internet du site communal dédiées à l'ATL ;

- 6 Création d'un pôle « enfance-jeunesse » : soutien au développement des activités jeunes et du Conseil Communal des Enfants (CCE), recherche d'un local dédié centralisé, création d'un pont entre ATL / CCE / jeunesse (activités concertées).

Les objectifs prioritaires seront intégrés dans le PCLE

## 6) Approbation du rapport d'activité 2022-23 et du plan d'action 2023-24

Quelques commentaires pour compléter les informations.

Les 2 documents corrigés seront transmis par courriel pour approbation.

## 7) Divers

Pas de divers

Le Président et la CATL remercient les participants pour leurs interventions et clôture la réunion à 21h40.